

Réconcilier les Français avec la décentralisation

Jusqu'à l'arrivée du gouvernement Raffarin, la décentralisation était perçue en France comme une idée positive. Elle suscite aujourd'hui inquiétudes et incertitudes. Face à celles-ci, il nous revient d'élaborer un projet qui soit clair et précis afin de réconcilier les Français et leurs élus avec la décentralisation et de faire en sorte que celle-ci soit à nouveau mobilisatrice.

Notre projet devra répondre, à mon sens, à trois questions essentielles.

Les compétences. La "décentralisation Raffarin" se caractérise par un système de "compétences à géométrie variable". Elle est inspirée par une philosophie libérale en vertu de laquelle les compétences sont un marché où chacun vient se servir. Le principal défaut d'un tel dispositif est qu'il accentue les inégalités : ce sont les plus puissants ou les plus riches qui tirent le plus grand profit d'une telle conception qui, de surcroît, rend la répartition des compétences inextricable et illisible. Il nous faudra définir avec plus de rigueur qui fait quoi. Il faudra surtout cesser de considérer les compétences de l'État comme "ce qui reste" une fois que les collectivités locales ont fait leurs choix. Pour nous, la décentralisation n'est pas la négation de l'État. Elle nécessite au contraire un État doté de prérogatives claires et qui ait les moyens de mettre en œuvre de vraies solidarités et une politique efficace d'aménagement du territoire.

Les ressources. Chacun sait combien les ressources des différentes collectivités sont loin d'être proportionnelles à

leurs charges respectives. D'où la nécessité de faire davantage de péréquation. Une péréquation plus forte permettra, en particulier, d'avancer plus vite pour la réfection profonde des quartiers où l'on vit mal. Mais ne nous y trompons pas : il faudra un vrai courage politique pour mettre en œuvre une péréquation plus forte, car aujourd'hui, dans la répartition des dotations de l'État aux collectivités locales, la logique du statu quo l'emporte très largement sur les mécanismes de redistribution.

La démocratie. De nouveaux progrès pour une décentralisation plus démocratique m'apparaissent indispensables. Nous avons assisté en une dizaine d'années au grand essor des "communautés", voulues et créées par les gouvernements de gauche. Celles-ci sont en voie de généralisation. Les présidents et les conseils des communautés urbaines et d'agglomération gèrent des budgets importants, plus importants en tout cas que ceux de la ville-centre, et parfois de la région, où elles se situent. Dans ces conditions, ne serait-il pas logique de les élire au suffrage universel direct – ce qui entraînerait, à échéance régulière, de vrais débats démocratiques sur les politiques menées par les agglomérations ? De même, le canton n'est plus aujourd'hui un espace pertinent et perçu comme tel dans les zones urbaines : il faut en tirer les conséquences quant aux modes d'élection des conseils généraux.